

Image not found or type unknown



Licenciement économique en CDI

Par **boubi33**, le **11/08/2012** à **18:01**

Bonjour,

Je vous explique la situation. Je suis embauchée dans une entreprise de mars 2012 en contrat indéterminée.

Il se trouve que les chiffres ne sont pas bons et que je coûte trop cher à mon employeur. Celui-ci m'a annoncé ce matin, après un accrochage car il ne souhaitait pas me donner mon jour de repos de demain, qu'il prévoyait de faire un licenciement économique pour dès septembre.

J'aimerais savoir comment cela va t il se passer. Quelles seront mes indemnités ? Aurais-je droit au chômage et combien? Quelle marches à suivre ?

Merci par avance pour votre grande aide !

Par **P.M.**, le **13/08/2012** à **11:49**

Bonjour,

Je vous propose déjà ces dossiers :

- [n° 1](#)
- [n° 2](#)